

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 21289 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DR AHER Mustapha

Date de naissance : 14/05/1953

Adresse : Rue 2, Imm. 78, RDC n° 2

ATTADAMOUN - OULFA - CASA

Tél. : 06 66 82 73 76 Total des frais engagés : 1100 + 960,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE

13, Bd Ain Taoujoute (en face Clinique Badr)
Rés. Ilias, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15

Date de consultation : 02/10/2019

Nom et prénom du malade : Da her Mustapha Age : 66

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 21/07/2019

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Yahia

Le : 02/10/2019

DR. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE

40 All. Taoujoute (en face Clinique Badr)
Rés. Ilias, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/10/18	Actes		300 dhs	 CARDIOLOGUE 3, Bd Aïn Taoujoute (en face Clinique Badr) Rés. Ilies, N°6 - Bourgogne - Casablanca Tel : 06 22 27 20 20 - Fax : 06 22 27 15 15

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DE RAVENNA SARL AD 140 Lot S'miralda Lissaka C.A. Cablanca Fax: 05 21 69 22 67	02/10/19	960,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Dr. M. BOUAFIA CARDIOLOGISTE 13, Bd Ain Taouit (en face Clinique Rés. Ilias, N°8 - Bourgogne - Casablanca Tel: 05 22 27 20 20 fax: 05 22 27 18</p>	02/10/19 echodoppler du coeur		800 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

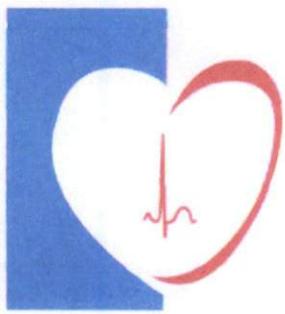
[Création, remont, adionction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES



Le 02/10/2019

باج (النافى)

Mr DAHER MUSTAPHA

الدكتور محمد بو زنبع
أمراض القلب والشرايين

Dr. M. BOUZOUBAA

CARDIOLOGUE

2x 136,60

1/ AMLOR 5



1 CP / J Matin

U + 136,60

2/ ANGINIB 100



1 CP / J Soir

Ux 21,8

3/ ASPEGIC 100



1 S / J Soir

Echocardiographie Doppler Couleur

Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionel

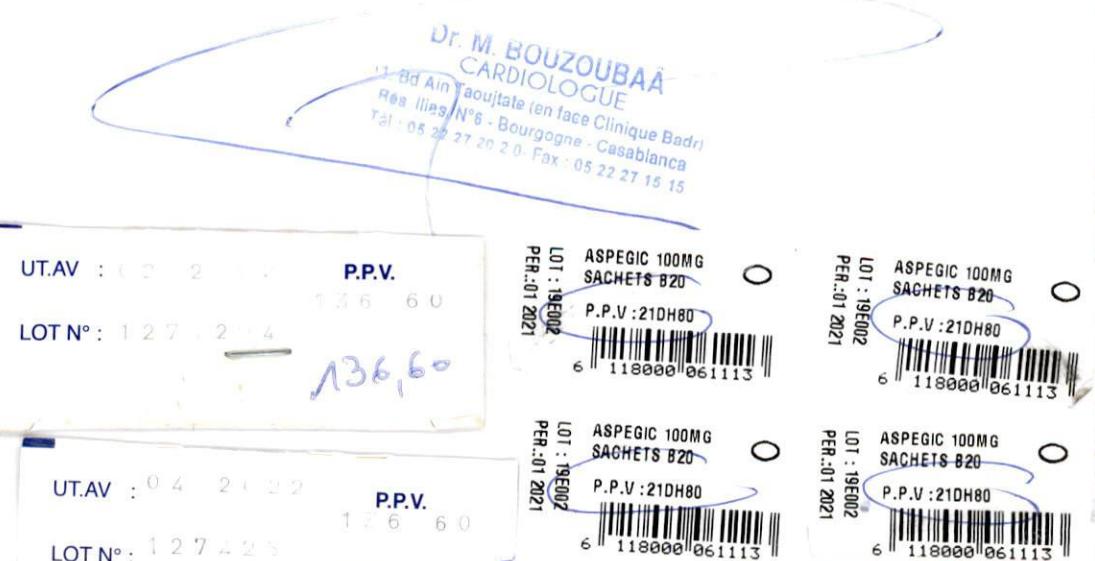
Holter Rythmique

Epreuve d'Effort



Traitement de 3.... Mois

TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE.



valable 3 mois

Le 02/10/2019

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

13, Bd Ain Taoujoute (en face Clinique Bâdn
Rés. Ilies N°6, Bourguiba, Casablanca
Tél : 05 22 21 21 00, Fax : 05 22 21 21 01

Certifie que Mlle, Mme, M. : *Dafraha Mustapha*

Présente *HDA*

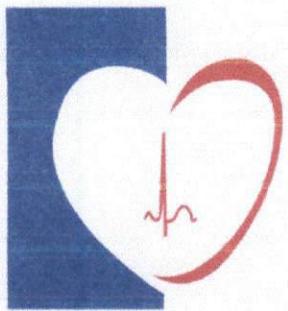
Nécessitant un traitement d'une durée de : *Toute la durée*

Dont ci-joint ordonnance : *CPA ordonnance*

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

..... 02/10/2019
باش النافی

الدكتور محمد بو زباع
أمراض القلب والشرايين

Dr. M. BOUZOUBAÂ

CARDIOLOGUE

Echocardiographie Doppler Couleur

Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionel

Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

NOTE D'HONORAIRES

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations

à Mr DAHER MUSTAPHA.....

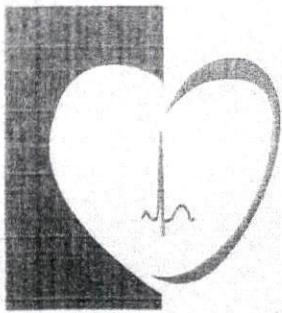
Et lui adresse selon l'usage, ma note d'honoraires,

Consultation +ECG = 300 DH

Echodoppler cardiaque = 800 DH

soit la somme de : 1100 DH (Mille cent DHs).

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
13, Bd Aïn Taoujتate (en face de Clinique Badr)
Rés. ILIAS N°6 Bourgogne - Casablanca
Tel. : 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15 15



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-URSULAIRES

Le 02/10/2019.....
باج (الباقي)

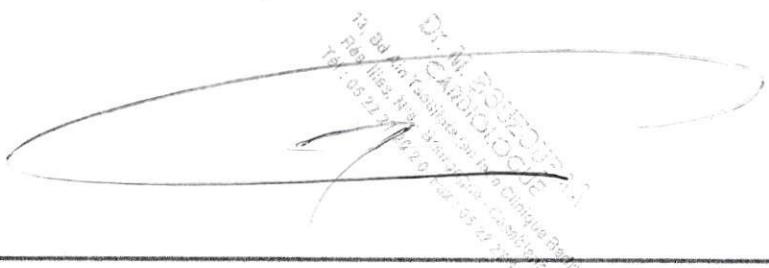
Mr DAHER MUSTAPHA

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

- VG non dilaté, non hypertrophié, de fonction systolique conservée, contractilité globale conservée (FE au simpson à 65%), anomalie de la fonction diastolique à type de trouble de la relaxation VG.
- OG non dilatée, libre d'Echo.
- Cavités droites non dilatées, pas d'HTAP.
- Structures valvulaires d'ouvertures correctes, IM minime, IAO minime.
- Péricarde sec.
- VCI à 13 mm.

Au total :

- VG de fonction systolique et contractilité globale conservée (FE au simpson à 65%), trouble relaxation VG.
- Pas d'HTAP.
- Pas de thrombus intracavitaire visible ce jour.

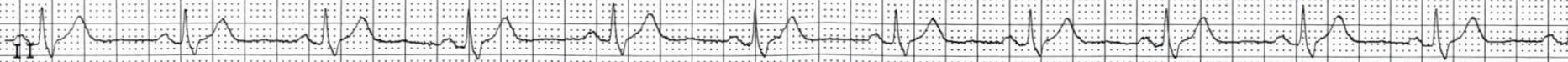
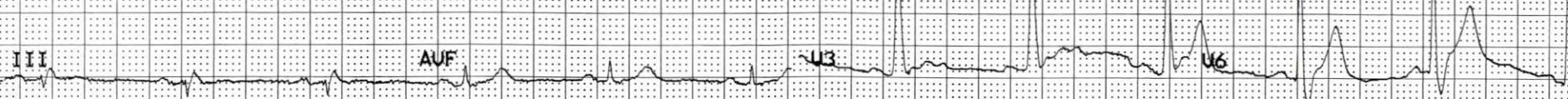
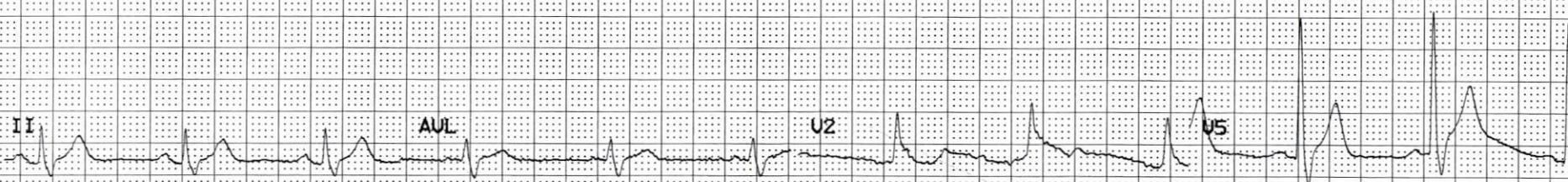
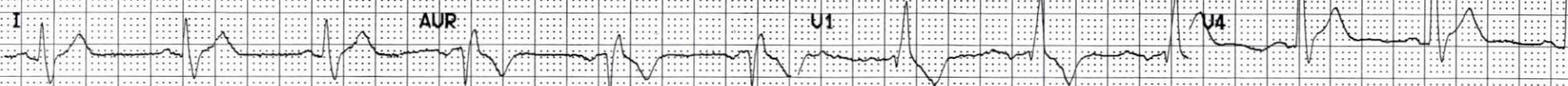


Résultats mesures.

QRS : ms
QT/QTcB : ms
PQ : ms
P : ms
RR/PP : ms
P/QRS/T : / / degrés
QTD/QTcBD : ms
Sokolow : mU
NK :

Interprétation.

rapport non confirmé.



**CABINET DE CARDIOLOGIE
ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES
Dr M. BOZOUUBAA**

Name DAHER, MUSTAPHA

Birthdate 20/05/1953

Age 66

Date 02/10/2019

2D		M-Mode		Doppler	
OG Surf	13.5 cm ²	SIVd	0.9 cm	VM E Vit	0.71 m/s
VGd Long(4cav)	8.1 cm	VGd	3.8 cm	VM T.déc	171 ms
Vol.VG.tD (sim.4cav)	82 ml	PPVGd	0.8 cm	VM Pente Dec	4.2 m/s ²
VGs Long(A4C)	5.8 cm	SIVs	0.9 cm	VM A Vit	0.78 m/s
Vol.VG.tS (sim.4cav)	24 ml	VGs	2.5 cm	VM E/A Ratio	0.91
FE VG (sim.A4C)	71 %	PPVGs	1.0 cm	VA Vmax	1.27 m/s
Vol. Eject. (simpson A4C)	58 ml	Vol.Téléd(Teich)	63 ml	VA GDmax	6.41 mmHg
		Vol.Télés.(Teich)	21 ml		
		FE(Teich)	66 %		
		FR%	36 %		
		Vol.Eject.(teich)	41 ml		
		Mas. VGd.ind. (ASE)	63.00 g/m ²		
		Mas.VG.ind.syst. (ASE)	40.68 g/m ²		
		Ao Diam	2.7 cm		
		OG Diam	2.2 cm		
		OG/Ao	0.83		